



PARCOURS DIPLÔMANT

CAPACITÉ EN INVESTISSEMENT ET PATRIMOINE

Objectifs

La **Capacité en Investissement et Patrimoine** est une formation qualifiante. Elle aborde les règles générales juridiques et fiscales de la gestion de patrimoine.

Véritable tremplin pour réussir votre Certificat, la CAPA vous apportera le socle de bases indispensables pour votre début de carrière.

La CAPA vous permet d'avoir la première approche nécessaire pour gérer votre propre patrimoine ou celui de votre famille. Elle vous permet également de prendre connaissance de nos méthodes d'enseignement en E-learning.

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- De délivrer un premier niveau d'information concernant le choix d'un produit financier
- D'avoir une connaissance des avantages fiscaux de chaque type d'investissement
- De savoir déterminer l'organisation du patrimoine d'un nouveau client

*D'une durée de 3 mois, la Capacité en Investissement et Patrimoine met l'accent sur un **enseignement pratique, proche des réalités du terrain.***

*À l'issue de la formation les participants peuvent directement accéder au **Certificat de Conseiller en Gestion de Patrimoine (Diplôme RNCP niveau 6)***

Thématiques

- Immobilier (Achat d'un immeuble, principales lois de défiscalisation).
- Placements et financements immobiliers (Assurance vie, PERP, Madelin, PEI, FIP...).
- Organisation du patrimoine (Droit patrimonial, SCI, démembrement...).

Les modalités de la formation

Modalités d'examen

- Examen final par QCM

Modalités pédagogiques

Formation accessible en **100% E-learning** via une plateforme de formation accessible 24h/24 et 7j/7

PREPA CGP



Durée
65h sur 3 mois



Socle de compétences
Formation adaptée pour intégrer directement après le CGP



96%
taux
réussite



95%
satisfaction
client



E-LEARNING & COACHING

Prérequis

- Cette formation s'adresse à tous ceux qui souhaitent démarrer en gestion de patrimoine.

Aucune expérience particulière n'est requise.

Statuts accessibles

- Collaborateur(trice) d'un(e) conseiller(ère) en gestion de patrimoine.
- Agent commercial

Financement de votre formation

Quel que soit votre profil et votre situation professionnelle, il existe des solutions pour vous aider à financer votre formation.

JurisCampus met à votre disposition une équipe d'experts qui vous accompagne dans vos démarches et vous aide à orienter au mieux vos demandes : profitez-en !

Contactez-nous

Nos équipes sont à votre disposition pour élaborer votre projet de formation.

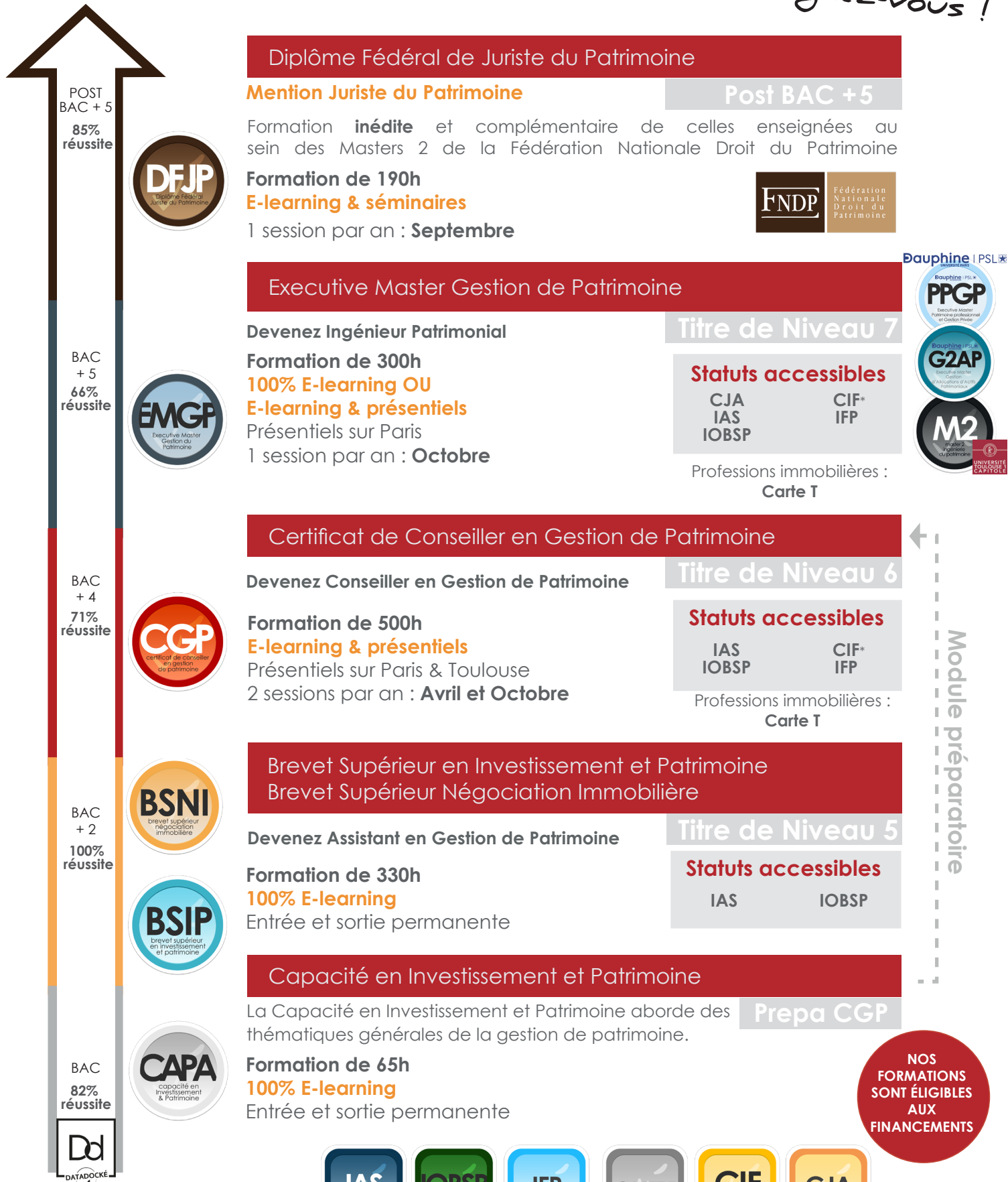
05 62 88 28 43
contact@juriscampus.fr



JurisCampus

UN PARCOURS DIPLÔMANT

Renseignez-vous !



Diplôme Fédéral de Juriste du Patrimoine

Mention Juriste du Patrimoine

Post BAC + 5

Formation **inédite** et complémentaire de celles enseignées au sein des Masters 2 de la Fédération Nationale Droit du Patrimoine

Formation de 190h

E-learning & séminaires

1 session par an : **Septembre**



Executive Master Gestion de Patrimoine

Devenez Ingénieur Patrimonial

Titre de Niveau 7

Formation de 300h

100% E-learning OU

E-learning & présentiels

Présentiels sur Paris

1 session par an : **Octobre**

Statuts accessibles

CJA
IAS
IOBSP

CIF*
IFP

Professions immobilières :
Carte T

Certificat de Conseiller en Gestion de Patrimoine

Devenez Conseiller en Gestion de Patrimoine

Titre de Niveau 6

Formation de 500h

E-learning & présentiels

Présentiels sur Paris & Toulouse

2 sessions par an : **Avril et Octobre**

Statuts accessibles

IAS
IOBSP

CIF*
IFP

Professions immobilières :
Carte T

Brevet Supérieur en Investissement et Patrimoine Brevet Supérieur Négociation Immobilière

Devenez Assistant en Gestion de Patrimoine

Titre de Niveau 5

Formation de 330h

100% E-learning

Entrée et sortie permanente

Statuts accessibles

IAS

IOBSP

Capacité en Investissement et Patrimoine

La Capacité en Investissement et Patrimoine aborde des thématiques générales de la gestion de patrimoine.

Prepa CGP

Formation de 65h

100% E-learning

Entrée et sortie permanente

NOS FORMATIONS SONT ÉLIGIBLES AUX FINANCEMENTS

Statuts accessibles avec nos formations



* sous réserve de justifier en plus de la certification AMF à compter du 1er janvier 2020